

Belgique-Belgie
PP
6180 Courcelles
P/301109

NEWS

Périodique trimestriel n° 107 – Mars 2015



Handicapé Visuel Formation Emploi asbl
rue Winston Churchill 121A – B-6180 Courcelles
Tél. 071/46.18.08 – Fax: 071/46.06.50
info@hvfe.be – www.hvfe.be

Delta Lloyd : BE71 8778 5249 0169 – BIC : BNAGBEBB
ING : BE79 3600 0326 1933 – BIC : BBRUBEBB

Bureau de dépôt: 6180 Courcelles
Editrice responsable: Souad BOUROUA
rue Winston Churchill 121 a – 6180 COURCELLES

SOMMAIRE

EDITORIAL	2
En souvenir de Marcel François.....	2
INFORMATIQUE.....	3
Ecoutez toute la musique... à l'œil !.....	3
AU CŒUR DU HVFE	7
Une journée d'information au HVFE.....	7
Notre nouvelle employée administrative et d'accueil.....	8
Le HVFE s'engage.....	9
INFORMATIONS.....	10
Livres en ligne.....	10
<i>MOBILITE EN HAINAUT</i> asbl	11
QUO NON ASCENDAM	12

« Les articles n'engagent que leur auteur. »

EDITORIAL

Chère lectrice,
Cher lecteur,

Nous sommes au rendez-vous pour la publication du premier numéro de notre News.

Au vu de l'engouement de nos bénéficiaires pour les nouvelles technologies tactiles, le HVFE a organisé une journée d'information le 3 février dernier. Cette journée a permis aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir et de tester l'iPhone/iPad et VoiceOver, le Samsung avec TalkBack et/ou Télorion et le SmartVision. L'équipe des formateurs du HVFE est là pour informer et accompagner les personnes dans le choix correspondant à leurs besoins.

Vous trouverez, dans cette édition, un compte-rendu de cette journée, ainsi que quelques informations sur les nouveaux appareils de téléphonie tactiles présents sur le marché et accessibles aux personnes déficientes visuelles.

Notre programme de formation évolue sans cesse en fonction des demandes et des attentes de nos bénéficiaires, ainsi qu'en fonction de l'actualité et des nouveautés en matériels et en logiciels qui apparaissent sur le marché.

Je profite de ce premier édito pour vous inviter à réserver dès à présent la date du 26 septembre 2015 pour notre repas annuel. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet événement.

Toute l'équipe du HVFE vous souhaite d'excellentes fêtes de Pâques.

Emeline PROCUREUR
Rédactrice en chef



En souvenir de Marcel François

Le 13 février 2002, il y a plus de 13 ans que tu fermes doucement les yeux.

Malgré notre déchirement, notre douleur s'est faite discrète, comme tu le souhaitais. Seule la pensée de la fin de tes souffrances nous a aidés à surmonter ce vide laissé par ton départ.

Pourtant, tu nous manques encore tellement. Malgré tout, nous sommes persuadés que tu jettes toujours un coup d'œil ! Continue d'être notre ange gardien avec toute notre tendresse et pour toujours. « Le fil n'est pas coupé. »

Son épouse, ses enfants et beaux-enfants, son petit-fils Michael et Elodie, la famille apparentée, ses amis et le HVFE

INFORMATIQUE

Ecoutez toute la musique... à l'œil !

Ce ne sont pas les solutions légales qui manquent pour profiter, sans bourse délier, de vos artistes préférés sur le Web. Mais quel site de streaming privilégié ? Nos clés pour vous y retrouver.

And the winner is... Prayer in C ! Le tube de Lilly Wood & The Prick et Robin Schulz est le numéro un du dernier Top streaming, le classement hebdomadaire des chansons les plus écoutées sur les plateformes Web. Lancé début septembre, ce hit-parade fait renaître de ses cendres le bon vieux Top 50... en l'adaptant aux nouvelles façons de consommer de la musique. Car oui, le streaming musical est définitivement entré dans nos mœurs : plus de sept millions de Français se connectent tous les jours à Deezer, Spotify et autres Fnac Jukebox pour profiter de leurs tubes préférés, chez eux ou dans leur voiture. Ils ont l'embarras du choix. Dans sa dernière étude sur le sujet, l'Observatoire de la musique recense une cinquantaine de services de streaming.

Le principe, vous le connaissez certainement déjà. Ces sites donnent accès à un énorme catalogue musical. Si vous souscrivez à un abonnement (généralement dix euros par mois), vous pouvez télécharger les morceaux sur votre téléphone pour les écouter hors ligne dans le métro ou dans l'avion, par exemple. Ce que la formule gratuite ne permet pas, mais impose des coupures publicitaires (généralement tous les trois à quatre titres).

Son au top

Mais pourquoi chercher une autre plateforme que YouTube, qui propose à peu près toute la musique du monde en accès libre ? La filiale de Google reste de très loin le premier réflexe des internautes. En effet, 86% des Français l'utilisent, d'après une étude menée par Ipsos Mediact. Le problème, c'est que la qualité du son y est variable, souvent médiocre, et que le site n'est pas commode dans les transports.

Si vous cherchez une écoute optimale et des playlists de qualité sans bourse délier, tournez-vous plutôt vers de vrais spécialistes. Le choucho de la rédaction se nomme SoundCloud. Avec près de 200 millions d'utilisateurs dans le monde, il est devenu en quelques années un mastodonte du streaming gratuit. Créé à Berlin en 2007, ce site est à l'origine un outil semi-pro. Les DJ allemands s'en servent pour partager leurs créations afin d'en faire la promotion. Et n'importe qui peut télécharger les morceaux qu'il a créés, mixés ou dont il détient les droits ; les autres y ont accès sans pub ni abonnement. En sept ans, la plateforme a étendu ses frontières bien au-delà de la sphère électro allemande. Si elle présente un grand intérêt pour les jeunes musiciens désireux de se faire connaître, certains artistes établis acceptent également de jouer le jeu : la belle chanteuse australienne Sia, par exemple, y donne libre accès à son tube Chandelier. Mais c'est loin d'être le cas de tout le monde. Sur la page Daft Punk, vous trouverez deux tubes des années 90 qui se battent en duel... et encore, vous n'aurez accès qu'aux trente premières secondes !

Sous haute surveillance

Toutefois, quelques secondes de recherche suffisent pour afficher un large choix de morceaux mis en ligne par de parfaits inconnus. «Nous bloquons les contenus qui ne

proviennent pas des créateurs ou des ayants droit», nous assure Luke Geoghegan, responsable communication du site. Visiblement, certains passent entre les mailles du filet... et les internautes en profitent. «Nous sommes en discussion avec SoundCloud pour résoudre ce problème», confie Pascal Nègre, PDG d'Universal Music France. Sous la pression de la maison de disques, la plateforme autorise désormais Universal à y retirer directement les contenus qui violent ses copyrights. L'eldorado musical pourrait donc se tarir... d'autant que SoundCloud est en train de passer à un modèle payant : il a annoncé l'arrivée de la pub, limitée pour l'instant aux États-Unis. Le site a déjà passé un accord avec Sony/ATV et BMG (Bertelsmann Music group) et négocie encore avec Sony, Warner et Universal. Reste alors Deezer et Spotify. Les deux leaders du marché ont élargi leurs offres gratuites cette année, en faisant sauter la limite de dix heures d'écoute par mois en l'étendant aux tablettes et aux téléphones mobiles – toujours moyennant publicité, bien sûr.

Lequel des deux fameux rivaux choisir ? «Il est difficile de les départager, leurs formules se ressemblent», analyse Emmanuel Torregano, journaliste chez ElectronLibre. De fait, toutes les grandes maisons de disques ont signé des accords avec ces deux plateformes. Un léger avantage va à Deezer qui fonctionne dans plus de pays et affiche 35 millions de titres, contre 20 millions pour Spotify. Et en prime, vous consommez français...

Sachez cependant que tous les artistes ne sont pas présents sur ces sites. Comme Jean-Jacques Goldman et Thom Yorke qui ont renoncé aux revenus du streaming. Ce qui peut se comprendre quand on regarde les chiffres. Une écoute sur Spotify fait gagner à l'artiste entre 0,004 et 0,005 centime. «Un téléchargement sur iTunes rapporte autant que 500 écoutes en streaming via les offres gratuites», affirme Pascal Nègre, pour qui les plateformes sont «peut-être allées trop loin dans la gratuité». Spotify, toujours déficitaire malgré ses 40 millions de clients actifs, affiche un taux de conversion de 25% ; soit un quart des abonnés gratuits qui finissent par choisir le payant. On peut toutefois anticiper que ce ratio va se détériorer maintenant que les formules gratuites ont été élargies... Pour l'instant, les plateformes tentent de se rassurer en lorgnant à l'étranger : aux États-Unis, le streaming représente 60% du marché musical ; en Suède, 2,5 millions sur 9,5 millions d'habitants sont inscrits sur Spotify et 80% ont adopté la formule payante. En sera-t-il de même chez nous ? Rien ne le laisse le présager pour l'instant : l'an dernier, les offres financées par la pub ont progressé plus vite que celles du streaming par abonnement (+9,6% contre +1,2%). Or, un site comme Deezer en tire 90% de ses revenus et seulement 10% du gratuit...

Partage universel

Les considérations pourront sembler lointaines à ceux qui cherchent juste à animer leur prochaine soirée sans déboursier un sou... et sans infliger de publicités à leurs invités. Pour ceux-là, la solution s'appelle alors Grooveshark, un site musical totalement gratuit et dépourvu de réclames !

Son secret ? Cet ancien site de peer-to-peer (comme Kazaa ou eMule) invite les internautes à partager les morceaux stockés sur leur ordinateur.

En théorie, toute personne qui télécharge une chanson est censée en posséder les droits... même si la réalité est un peu différente. D'où un catalogue très vaste, mais instable, car des morceaux peuvent disparaître du jour au lendemain suite à une plainte concernant les droits d'auteur. En procès avec les maisons EMI et Universal, Grooveshark a été ajouté à la liste noire de Google, en juillet 2013. Pas sûr que le requin qui groove survive longtemps. En attendant, votre soirée est sauvée.

Créez vos MP3 gratuitement à partir de YouTube

William est lycéen. Il est accro à Chandelier de Sia. Il aimerait dénicher la version MP3 de ce tube pour l'écouter sur son smartphone quand il est dans le métro, mais il n'a pas du tout

envie de payer... Sa solution ? Passer par un «ripper» comme Listentoyoutube.com, Youtube-mp3.org ou Vidtomp3.com. Il lui suffit de copier-coller l'url de la vidéo de YouTube sur le site du «ripper», qui en convertit immédiatement le son en fichier MP3. La légalité du procédé est une autre histoire... Dans le même registre, le site Dessbox.com puise dans le catalogue de YouTube pour vous faire écouter gratuitement (et sans pub) des millions de titres. Une façon de cumuler cette offre riche et une interface digne de Deezer. En avant la musique !

LES MEILLEURS SITES GRATUITS DE STREAMING MUSICAL

➤ **DEEZER – Le pro de la musique → LE MEILLEUR**

Deezer.com

- Types d'offres : écoute illimitée sur ordi et tablette. Une pub audio après le premier track, puis tous les 3 titres. Pubs vidéo aux mêmes rythmes si l'internaute est actif.
- Applis pour smartphones : accès à la fonction flow (playlist aléatoire qui se base sur les morceaux écoutés sur PC/tablette). Publicité sonore.
- Titres disponibles* : 30 millions.
- Qualité du son (offre gratuite) : 128 kbit/s.
- Esthétique/Ergonomie du site : nombreux conseils du site et des internautes. Lecteur simple à utiliser.
- Suggestions musicales : pour chaque album, le site propose l'écoute d'artistes similaires.
- Radios/Playlists : des playlists de nouveautés et des milliers de radios thématiques : hip-hop, rock, électro, jazz, musique du monde...
- Notre avis : un site riche et bien pensé, qui fonctionne partout dans le monde. En prime, vous achetez français !

➤ **SPOTIFY – Le grand rival**

Spotify.com

- Types d'offres : écoute illimitée sur ordinateur et tablette. Une pub sonore ou vidéo de 30 s maximum toutes les 12 à 15 min (3 à 4 morceaux).
- Applis pour smartphones : écoute illimitée sur mobile avec pub. Possibilité d'écouter 30 min sans pub après avoir vu un message vidéo de 15 ou 30 s.
- Titres disponibles* : 20 millions.
- Qualité du son (offre gratuite) : 160 kbit/s.
- Esthétique/Ergonomie du site : l'interface est attrayante, mais il faut télécharger le logiciel.
- Suggestions musicales : pour chaque album, le site vous indique des artistes et musiques semblables.
- Radios/Playlists : des playlists par genre et par ambiance vous sont suggérées.
- Notre avis : offre gratuite attractive, mais la version mobile fonctionne dans moins de pays que le site.

➤ **GROOVESHARK – Pas de coupures publicitaires**

Grooveshark.com

- Types d'offres : écoute illimitée gratuite et sans publicité (sonores).
- Applis pour smartphones : accès sur mobile via html5.grooveshark.com.
- Titres disponibles* : 15 millions de fichiers.
- Qualité du son (offre gratuite) : valable en fonction du téléchargement.
- Esthétique/Ergonomie du site : l'esthétique est basique et le site simple d'utilisation.

- Suggestions musicales : pour chaque album, l'écoute d'artistes du même genre est suggérée.
- Radios/Playlists : stations par genre et nombreuses playlists laissées disponibles par les membres («broadcasts»).
- Notre avis : site entièrement gratuit avec des pubs uniquement visuelles. Mais le catalogue est instable et l'offre illégale.

➤ **YOUTUBE – L'offre la plus large**

Youtube.com

- Types d'offres : clips en accès libre. Pub vidéo d'une trentaine de secondes avant la vidéo (possibilité de couper au bout de 5 s) et messages visuels pendant la vidéo.
- Applis pour smartphones : application mobile ayant le même principe que le site Web.
- Titres disponibles* : non précisé.
- Qualité du son (offre gratuite) : variable, souvent mauvais.
- Esthétique/Ergonomie du site : certaines vidéos sont de qualité médiocre.
- Suggestions musicales : les sections Top music tracks et YouTube Mix vous font des suggestions.
- Radios/Playlists : possibilité de s'abonner aux playlists d'autres utilisateurs, et de créer et partager ses propres playlists.
- Notre avis : le choix le plus large, mais le son est de moins bonne qualité que chez les *pure players*.

➤ **SOUNDCLOUD – Pour découvrir des artistes → LE COUP DE COEUR**

SoundCloud.com

- Types d'offres : écoute illimitée de titres déposés par les internautes qui les ont créés ou qui disposent des droits nécessaires. Pas de publicité.
- Applis pour smartphones : application mobile adoptant le même principe que le site Web.
- Titres disponibles* : non précisé.
- Qualité du son (offre gratuite) : 128 kbit/s.
- Esthétique/Ergonomie du site : joli style, très intuitif et simple d'utilisation.
- Suggestions musicales : le site suggère des titres actuels et des musiques par genre (dance, électro, country).
- Radios/Playlists : les internautes souvent des DJ amateurs, mettent en ligne leurs propres playlists.
- Notre avis : les artistes proposent gratuitement leur musique. Beaucoup moins de choix que Deezer ou Spotify.

➤ **RDIO – La radio selon vos goûts**

Rdio.com

- Types d'offres : accès gratuit aux stations. 3 min de publicité par heure.
- Applis pour smartphones : accès aux stations sur smartphone (les titres sont entrecoupés de pubs).
- Titres disponibles* : 20 millions.
- Qualité du son (offre gratuite) : 192 Kbit/s.
- Esthétique/Ergonomie du site : apparence épurée, site très facile d'emploi.
- Suggestions musicales : conseils qui tiennent compte des chansons que vous «likez».
- Radios/Playlists : possibilité de lancer une station à partir d'un artiste, d'un titre ou encore d'un album.
- Notre avis : utilisation totalement gratuite, mais pas d'accès direct à un titre.

➤ NOKIA MIXRADIO – Pour Windows Phone

Mixrad.io/fr

- Types d'offres : des morceaux de musique électronique importés de 75 radios. Publicités visuelles et sonores.
- Applis pour smartphones : pour smartphones Lumia. Accès à des webradios sans pub. Téléchargement gratuit (4 playlists de 50 titres).
- Titres disponibles* : 22 millions.
- Qualité du son (offre gratuite) : 32 Kbit/s.
- Esthétique/Ergonomie du site : apparence un peu vieillotte.
- Suggestions musicales : recommandations selon vos goûts (vous pouvez «liker» ou non les titres).
- Radios/Playlists : plus de 10 000 playlists élaborées et partagées par les utilisateurs.
- Notre avis : offre intéressante (téléchargement gratuit sur mobile), mais réservée aux appareils sous Windows Phone.

*Source : Observatoire de la musique, 2014.

01net - n°806-807
Thomas LESTAVEL

AU CŒUR DU HVFE

Une journée d'information au HVFE

De nouveaux mots de vocabulaire sont entrés dans notre quotidien : smartphone, iPad, iPhone, Télorion, Tablette, SmartVision, VoiceOver, TalkBack, App Store, GooglePlay et bien d'autres encore...

Bref, il est parfois difficile de s'y retrouver dans tout ce charabia.

Le 3 février dernier, le HVFE organisait une journée de sensibilisation et d'information sur les nouvelles technologies tactiles et leurs applications adaptées aux personnes handicapées visuelles. Les participants à cette journée ont été divisés en deux groupes. Un premier groupe le matin et un second l'après-midi afin de permettre à chacun de pouvoir tester de ses propres mains et, dans les meilleures conditions possibles, le matériel mis à disposition.

Cette journée, destinée à tous les bénéficiaires du HVFE mais aussi à toute personne concernée de près ou de loin par ce matériel, avait pour objectifs premiers de faire comprendre, de faire découvrir ou d'approfondir les possibilités de ces appareils tactiles de dernière génération.

Nous avons voulu vous faire découvrir plusieurs modèles de smartphones et de tablettes. Parmi les modèles testés et présentés par notre équipe de formateurs, nous citerons la gamme d'iPhone et d'iPad (la tablette tactile de chez Apple) avec le relecteur d'écran VoiceOver. Du côté de la concurrence, les Samsung Galaxy S4 mini et S5 sans oublier la tablette GalaxyTab étaient eux aussi de la partie avec le relecteur Télorion et/ou TalkBack.

Un dernier modèle, le SmartVision, que je mentionnerais d'hybride de par la présence d'un clavier physique couplé à une surface tactile.

Nous n'avons bien sûr pas pu tester tous les modèles proposés sur le marché tant leur nombre impressionnant varie sans cesse. Il se trouve en effet que certains modèles existants se voient parfois être remplacés par d'autres quelques mois seulement après leur sortie. Nous savons déjà qu'il va y avoir encore pas mal de changements avec l'arrivée de nouveaux modèles de smartphones. Il en sera de même du côté de chez Télorion (que nous appellerons désormais Claria) chez qui nous devons nous attendre à des nouveautés.

Nous tenons à remercier Pierre DECOSTER pour sa collaboration dans la démonstration et les explications données sur le SmartVision de la société Kapsys.

Pour celles et ceux qui nous auraient fait faux bon lors de cette journée (bande de vilains), n'hésitez pas à nous contacter pour poser vos questions, pour venir tester les différents modèles de tablettes et de smartphones.

Il se dit parfois beaucoup de choses à tort et à travers... J'ai eu l'occasion d'entendre des « énormités » de pseudo conseillers. Dites-vous bien que les besoins, les capacités d'adaptation varient d'une personne à l'autre. Méfiance donc...

Il est primordial de bien prendre le temps d'analyser vos besoins et de les anticiper. Pour cela, une discussion avec des professionnels pédagogiques est indispensable si vous voulez éviter de vous tromper et de regretter votre achat.

Méfiez-vous aussi des personnes qui vous poussent à la consommation pour un modèle en particulier. Il n'existe pas réellement de mauvais appareils. En revanche, il m'est arrivé de rencontrer des personnes ayant fait le mauvais choix dans l'achat du matériel, tout simplement parce que l'analyse des besoins et les tests avaient été bâclés.

Franck FLORINS
Formateur en chef

Notre nouvelle employée administrative et d'accueil...

Mon parcours commence en 2003, lorsque je rentre en secondaires à l'Athénée Royal Jules Destrée. Je choisis l'option sciences-économiques de l'enseignement général. Arrive la 5^e année, où le choix de l'option en langues se présente à moi. Deux ans plus tard, j'obtiens mon diplôme.

Après une année d'étude en langues à la Haute Ecole, je prends la décision de me mettre à la recherche d'un travail... que je décroche quelques mois plus tard à l'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud en tant qu'agent d'information. Ce poste était très gratifiant et doté de plusieurs responsabilités mais malheureusement il ne fallut que quelques mois pour que mon manque de confiance en moi – probablement dû à mon jeune âge – me gagne et me fasse abandonner ce travail.

J'ai, par la suite, étudié le Tourisme quelques mois avant de débiter une formation en tant qu'employée de secrétariat au Forem de Charleroi. Après six mois de cours et un mois de

stage, me voilà certifiée employée administrative et ainsi prête à trouver un travail avec détermination.

Néanmoins, la recherche d'emploi fut longue car mon manque d'expérience a souvent joué contre moi lors d'entretiens d'embauche. Finalement, le HVFE m'a donné ma chance, ce qui me remplit d'enthousiasme et de soulagement. Ce travail ne m'apporte que du positif et me donne le sentiment d'être utile. De plus, il m'offre la possibilité d'élargir mes compétences et d'acquérir une expérience enrichissante. Tout se passe pour le mieux et je remercie mes collègues ainsi que les stagiaires qui contribuent à ma bonne intégration au sein de l'Association.

Amélie JACQUIEZ
Employée administrative et d'accueil

Le HVFE s'engage...

Le nouveau plan de transport mis en place par la SNCB est entré en application le 14 décembre 2014. Nous constatons qu'il engendre de graves problèmes de sécurité à la gare de Courcelles-Motte qu'empruntent bon nombre de stagiaires afin de se former à l'outil informatique adapté au HVFE.

Il est important de rappeler qu'en 2003, un de nos bénéficiaires a été happé par un train passant à grande vitesse parce qu'il n'a pas su s'orienter sur les quais. Suite à ce dramatique accident, quelques améliorations ont été constatées : pose de dalles podotactiles sur la voie 1, installation de grilles afin de sécuriser le passage entre le souterrain et les voies 2 et 3, ... Ces changements ont témoigné d'une prise de conscience des dangers que peuvent rencontrer les personnes déficientes visuelles, mais ils restent malheureusement insuffisants. En effet, la voie 1 est tout à fait adaptée, mais depuis les changements d'horaires, la majorité des trains arrivent aux voies 3 et 4, qui demeurent très dangereuses.

Ce constat nous a amené à faire part de nos inquiétudes au Ministre de la Mobilité, à Infrabel ainsi qu'à la SNCB, à travers un courrier. Nous leur avons proposé quelques pistes d'aménagements adaptés aux problèmes rencontrés. Il est évident que le HVFE est disposé à apporter son aide dans la conception de ces améliorations.

Un fichier PDF, composé de photos explicites et reprenant les idées proposées, a été annexé au courrier et est disponible sur la page Facebook de notre Association ou sur son site Internet (<http://www.hvfe.be>).

Nous espérons que notre courrier ne restera pas sans réponse et que nos inquiétudes seront entendues afin de permettre à nos bénéficiaires de voyager en toute sécurité.

Emeline PROCUREUR
Rédactrice en chef

INFORMATIONS

Livres en ligne

A l'ère de la haute technologie, lire est accessible à tous, voyants ou non. Fini les cassettes qui encombraient nos tiroirs, les CD qui se griffaient pour un rien ou que la poste égarait, et même, adieu le braille sur papier qui nécessitait une valise exclusive en cas de départ en vacances ou une pièce entière de votre maison transformée en bibliothèque. Aujourd'hui, vous pouvez télécharger gratuitement le dernier livre de votre auteur préféré, faire de nouvelles découvertes en consultant de riches catalogues ou en suivant les suggestions des bibliothécaires et des lecteurs ou bien encore réécouter, sans modération, vos ouvrages favoris. Trois bibliothèques francophones proposent cette technologie aux lecteurs déficients visuels : La Ligue braille à Bruxelles, la bibliothèque Eole de la médiathèque de l'AVH à Paris et la BSR, Bibliothèque Sonore Romande à Lausanne. A noter que les bibliothèques adaptées belges vont très prochainement diffuser un catalogue commun en ligne.

Comment faire ?

Si vous êtes déjà membre de l'une de ses Associations, vous êtes inscrit: il suffit de les contacter pour demander un numéro d'abonnement et un mot de passe. Si ce n'est pas le cas, ne paniquez pas : le plus simple est de leur envoyer un mail de demande d'inscription avec vos coordonnées complètes et, en pièce jointe, une version scannée du certificat médical de votre ophtalmologue ou médecin traitant. Ce type de documents se trouve très souvent dans le dossier de l'association qui vous suit régulièrement. Si vous n'en disposez pas, d'autres attestations certifiées peuvent convenir.

Comment choisir un livre ?

Les bibliothèques ne manquent pas d'outils plus malins et tentateurs les uns que les autres. Fini les catalogues poussiéreux ! Les versions numériques permettent d'effectuer des recherches thématiques, par auteur ou par mot-clé. Des rubriques « Coups de cœur » peuvent vous persuader de changer vos habitudes et de découvrir un genre littéraire qui ne vous est pas familier. Vous pouvez aussi faire des suggestions d'achat à votre bibliothèque si vous ne trouvez pas votre bonheur. En outre, grâce aux voix de synthèse toujours plus claires et agréables comme Manon, la dernière en date, les bibliothèques adaptées collent à l'actualité littéraire et mettent à disposition le dernier livre dont tout le monde parle.

Le braille numérique :

Pour les brailistes convaincus, la bibliothèque Eole de Paris propose de télécharger des livres en braille numérique. Vous pourrez ainsi lire au sens classique du terme avec votre barrette.

Télécharger et écouter :

Après la phase d'identification, vous pouvez lancer le téléchargement du livre de votre choix. Comme les fichiers sont compressés, vous devrez ensuite déziper puis copier les fichiers dans un autre dossier ou sur un matériel d'écoute comme votre lecteur Daisy ou sur un support de stockage comme une clé USB.

Si ces explications vous laissent dans le brouillard, c'est un peu normal mais j'ai la formule magique : contactez votre formateur du HVFE et, en un rien de temps, tout s'éclairera pour vous : phase d'identification, téléchargement, déziper, plus rien n'aura de secret et, comme moi, vous pourrez vous en donner à cœur joie.

Bonne lecture !

Kimberley parée

MOBILITE EN HAINAUT asbl



Il s'agit d'un service de transport de personnes à mobilité réduite, de porte à porte. Grâce à des véhicules appropriés (minibus avec élévateur), L'asbl *MOBILITE EN HAINAUT* peut vous aider dans vos déplacements (loisirs, travail, consultation médicale...).

Les véhicules circulent du lundi au samedi en fonction des demandes de réservations.
La zone couverte est uniquement la Belgique.

Voici les communes prises en charge : Momignies, Chimay, Froidchapelle, Sivry-Rance, Beaumont, Erquelines, Merbes-le Château, Thuin, Lobbes, Ham-sur-Heure/Nalines, Gerpennes, Châtelet, Montigny-le-Tilleul, Fontaine-l'Evêque, Anderlues, Aiseau-Presles, Farcennes, Fleurus, Courcelles, Pont-à-Celles, Les Bons Villers et Charleroi dans le cadre du tarif TEC.

Réservations souhaitées :

- le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,
- du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Renseignements et réservation :

- 071 / 513.513 (Charleroi),
- 060 / 513.513 (Sud Hainaut).

Tarifs :

- 1,90 € dans 1 à 2 zones,
 - 3,00 € dans 3 zones et +/- 0,30 €/km en dehors de ces zones.
-

QUO NON ASCENDAM

La culture sans les yeux avec le Quo !

Votre vue baisse ? Lire la presse est difficile ? Le Quo Non Ascendam peut vous aider !

Le Quo Non Ascendam, ASBL, groupement pour la promotion Intellectuelle des déficients visuels de Belgique propose à votre intention, depuis plus de 55 ans, une sélection thématique d'articles de la presse écrite, d'horizons variés, disponible sur support CD mp3.

Nos lecteurs motivés couvrent divers sujets, avec différentes périodicités :

- L'hebdomadaire Info (Politique, Économie et Finance),
- Le mensuel Arts,
- Le mensuel Sciences (articles de vulgarisation scientifique),
- Le mensuel Vermeil (articles consacrés aux loisirs et la santé),
- Le bimestriel Jardinage, Gastronomie et Œnologie,
- Le bimestriel Questions de société,
- Le bimestriel Histoire.

Quo Non Ascendam, quoi ?

Un abonnement complet à l'ensemble des parutions sonores comprend environ 100 bulletins répartis sur l'année.

Le tout vous est proposé à un prix modique de moins de 50€, variable selon le type de parution pour lequel vous optez.

Intéressé ? Demandez sans engagement un CD de démonstration.

Conquis ? Rejoignez-nous.

Quo Non Ascendam, qui ?

Né en 1957 d'une volonté de partager la culture avec les déficients visuels, le Quo diffuse des CD au format mp3 permettant à ceux qui ne peuvent plus lire la presse d'en entendre un large éventail, classé par thème.

Tous nos lecteurs sont des bénévoles motivés, prêts à vous satisfaire.

Vous désirez plus de renseignements ou un CD de démonstration ?

Contactez-nous au 02/522.53.23 après 18 heures ou envoyez-nous un e-mail à quononascendam@proximus.be

QUO NON ASCENDAM
47 Rue Antoine Nys
1070 BRUXELLES

Rédactrice en chef:

Emeline PROCUREUR

Comité de rédaction:

Franck FLORINS
Amélie JACQUIEZ
Kimberley PAREE
Emeline PROCUREUR

Réalisation technique:

Valérie DUBOIS